



**CAHIER DU CONGRÈS D'HIVER DES 24 ET 25 FÉVRIER  
2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ  
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

*Version du 22 février 2018*

**Lieu**  
Université Concordia, Pavillon EV, 6<sup>e</sup> étage, Local 6.720, Montréal

**Heure**  
9h00

**Documents utiles pour le Congrès (disponibles au [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)) :**  
-Statuts et Règlements de l'ASSÉ  
-Code des règles de procédure de l'ASSÉ

**COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ**

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

Web : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	4
TEXTES DE RÉFLEXION.....	5
Une nouvelle crise à dépasser, de nouvelles luttes à préparer.....	5
LETTRES DE DÉMISSION.....	9
Démission de Kathy Teasdale du Comité Femmes de l'ASSÉ.....	9
Démission de Fridoline Bédard du poste de Secrétaire aux Affaires Internes de l'ASSÉ.....	10
Démission de Cédric Champagne du Comité ad hoc DOISG de l'ASSÉ.....	11
LETTRES DE CANDIDATURE.....	12
Candidature de Dorian Desjardins-Leclerc au Comité ad hoc DOISG de l'ASSÉ.....	12
BILANS.....	13
PROPOSITIONS.....	14
1. Procédures d'ouverture.....	14
1.1. Ouverture.....	14
1.2. Animation.....	14
1.3. Ordre du jour.....	14
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	14
2. Bilan.....	14
3. Finances.....	15
4. Élections.....	15
5. Femmes.....	15
6. Avis de motion.....	15
6.1. Dépôt des avis de motion.....	15
6.2. Traitement des avis de motion.....	16
7. Revendications.....	17
8. Plan d'action.....	17
9. Varia.....	18
10. Fermeture.....	18
ANNEXES.....	19
Annexe A : Comparaisons Budgétaires 2016-2017.....	19

# **PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR**

---

## 1. Procédures d'ouverture

### 1.1. Ouverture

### 1.2. Animation

### 1.3. Ordre du jour

### 1.4. Adoption de procès-verbaux

## 2. Bilan

## 3. Finances

## 4. Élections

## 5. Femmes

## 6. Avis de motion

### 6.1. Dépôt des avis de motion

### 6.2. Traitement des avis de motion

## 7. Revendications

## 8. Plan d'action

## 9. Varia

## 10. Fermeture

## TEXTES DE RÉFLEXION

---

### UNE NOUVELLE CRISE À DÉPASSER, DE NOUVELLES LUTTES À PRÉPARER

*Lettre ouverte d'anciens militant.e.s étudiant.e.s aux militant.e.s actuel.le.s  
(Déposé le 14 février 2018)*

À l'automne 2018, que le nouveau gouvernement soit caquiste ou libéral, une nouvelle attaque au droit à l'éducation est vraisemblablement à prévoir; que ce soit une remise en question du rôle des cégeps, une accélération draconienne de la hausse des frais ou encore de nouvelles coupures en éducation. Le gouvernement sait que le mouvement étudiant est en crise et il profitera sans doute de sa légitimité de début de mandat pour mettre en place rapidement ses réformes néolibérales. Et seule une mobilisation sociale d'ampleur, et probablement une grève générale illimitée étudiante, pourront bloquer cet assaut.

Nous avons toutes et tous milité au sein du mouvement étudiant québécois, que ce soit à l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ, 1975-1994), au Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE, 1995-2000), à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ, 2001-...), ou dans diverses associations étudiantes locales. Nous constatons avec inquiétude la crise que traverse l'ASSÉ et avons appris avec forte appréhension sa possible disparition.

Notre inquiétude vient de notre attachement à l'idéal d'une éducation publique, de qualité et gratuite. Elle est aussi nourrie par notre intime conviction que de nombreuses avancées sociales au Québec ont été favorisées par les mobilisations répétées du mouvement étudiant au cours du dernier demi-siècle. Nous ne prétendons pas avoir de solution toute prête à la crise que vous traversez. Simplement, nous souhaitons partager certaines des leçons que nous avons cru pouvoir tirer de nos propres expériences et des crises auxquelles nous avons, nous aussi, fait face.

La classe patronale et les élites politiques québécoises savent bien que leur marge de manœuvre pour poursuivre leur projet de restructuration néolibérale de l'éducation supérieure dépend du potentiel de mobilisation étudiante (ou de son absence...). Elles savent aussi que ce potentiel est grandement limité en l'absence d'une organisation étudiante nationale. Aujourd'hui, comme par le passé, elles attendent le moment opportun pour agir. Ces élites néolibérales ne s'y sont pas trompées lorsque la mort de l'ANEEQ a laissé toute la place à la concertation prônée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), au tournant des années 1990 – décennie qui a connu la hausse la plus rapide des frais de scolarité de l'histoire du Québec. En 2000-2001, le regroupement précaire et temporaire d'associations étudiantes locales ayant mené le mouvement de boycott de la taxe à l'échec a échoué à l'organisation de luttes victorieuses. L'épuisement et la déception des militantes et des militants ont témoigné de la nécessité de s'organiser dans une association étudiante nationale, démocratique et combative.

La capacité du mouvement étudiant à faire des gains substantiels, tout comme sa capacité à bloquer les attaques majeures au droit à l'éducation, a historiquement été liée à la possibilité d'enclencher une grève générale illimitée (GGI). Or, l'organisation d'une telle grève dépend de deux conditions fondamentales. D'une part, une culture de mobilisation et d'organisation de grèves étudiantes est nécessaire au sein d'associations étudiantes locales, ce qui implique de faire vivre leurs structures démocratiques. D'autre part, une pratique soutenue de collaboration et de concertation entre associations étudiantes locales est nécessaire pour préparer une grève simultanée. C'est le rôle historique qu'ont joué l'ANEEQ, le MDE et l'ASSÉ. Toutes les grèves générales étudiantes depuis 1978 ont été organisées par une association étudiante nationale. Les GGI de 2005 et de 2012 n'auraient assurément pas été possibles sans l'ASSÉ.

Il nous semble crucial de préserver cette capacité mobilisatrice dont a fait preuve l'ASSÉ. Cette dernière traverse une crise dans la foulée de plusieurs problèmes et conflits survenus durant les dernières années liés, entre autres, aux différentes cultures de mobilisation entre associations montréalaises et de région, à la grève étudiante du printemps 2015, à l'inclusion de principes féministes et antiracistes, ou à la difficulté pour certaines tendances du mouvement étudiant à travailler ensemble. Cette crise est-elle davantage conjoncturelle que structurelle? Ce n'est pas à nous d'en juger. Mais nous savons, pour les avoir traversées, que de nombreuses crises similaires ont déjà ébranlé auparavant les associations étudiantes nationales combattives. L'ANEEQ en a connu plus d'une, le MDE a pratiquement été en crise tout au long de sa courte existence, et l'ASSÉ était sous respirateur artificiel en 2004, alors que beaucoup de membres souhaitaient sa disparition... tout juste avant qu'elle déclenche la GGI de 2005.

Nous ne voulons pas minimiser les problèmes internes actuels de l'ASSÉ. Peut-être est-il temps qu'elle passe l'arme à gauche. Mais il nous semble que le devoir historique actuel des militantes et des militants du mouvement étudiant qui voudraient s'engager dans cette direction est d'avoir une solution de rechange et de construire l'avenir du mouvement étudiant en ayant à l'esprit les leçons de son passé. Quoiqu'il advienne, les principes fondamentaux de démocratie, de combativité et de solidarité de l'ASSÉ doivent rester en vie et être portés par une association étudiante à l'échelle nationale.

À la fin des années 1990, les militantes et les militants du MDE ont constaté les tares de leur organisation nationale et ont décidé de la saborder. Cependant, avant de passer à l'acte, elles et ils avaient enclenché un processus de réflexion. Ce processus a été ponctué de rencontres formelles et informelles et a permis d'identifier des lacunes à corriger et des modes d'organisations plus appropriés. C'est de ce processus de réflexion posé et ouvert qu'est née l'ASSÉ – et qu'ont ultérieurement pu être organisées les grèves de 2005 et 2012. Quelle que soit la décision prochaine des membres de l'ASSÉ quant à l'avenir de leur organisation, il semble pertinent qu'elle s'inscrive elle aussi dans un tel processus de réflexion.

Nous ne connaissons pas l'avenir. La seule certitude, c'est qu'il faudra être prêts pour les luttes à venir.

## Signataires :

*Jonathan Aspireault-Massé – MDE, ASSÉ, 1999-2005*  
*Jérôme Aubin – ASSÉ, 2001-2008*  
*Charles Benoit – AGEUQAM, 1987-1989*  
*Joffrey Bienvenu – AGEQVM, 1988-1989*  
*Marie-Chantal Bienvenue – ODFA, 1988*  
*Manon Ann Blanchard – ANEEQ, ODFA, 1983-1987*  
*Philippe Boudreau – AGEUQAM, 1984-1987*  
*Josée Chapdelaine – ODFA, AGEELG, 1983-1987*  
*Chantal Charest – ODFA, AECS, 1986-1989*  
*Virginie Charette – AGEUQAM, 1987-1988*  
*Thomas Chiasson-Lebel – MDE, ASSÉ, 1997-2008*  
*Flavie Choquette Giguère – AECSL, 2013-2015*  
*Josette Coté – ANEEQ, 1989-1990*  
*Laurence Côté-Lebrun – ASSÉ, 2011-2013*  
*Marc-André Cyr – MDE, ASSÉ, 1995-2017*  
*Anithe De Carvalho – ODFA, ANEEQ, 1991-1993*  
*Julie Deschenaux – ASSÉ, 2001-2007*  
*Sébastien Duclos – AEMH-UQAM, ASSÉ, 1996-2003*  
*Gabriel Dumas – ASSÉ, 2002-2016*  
*Michèle Emond – AGEUQAM, 1984-1986*  
*Nathalie Enault – ODFA, 1992-1993*  
*Mathieu Frappier – MDE, 1996-2000*  
*Julie Gervais – ANEEQ, 1991-1992*  
*Benoit Giguère – MDE, 1998-2000*  
*François Giguère – ANEEQ, 1984-1988*  
*Carl Gosselin – AGEQVM, 2015-2016*  
*Chantal Guindon – AGEUQAM, 1987-1988*  
*Melissa Hamel – MDE, 1999-2000*  
*Éric Jacques – SOGEECOM, ANEEQ, 1987-1988*  
*Benoît Lacoursière – ASSÉ, 2001-2005*  
*Xavier Lafrance – ASSÉ, 2001-2006*  
*Benoit Lalonde – AGEQFXG, MDE, 1998-2000*  
*Sylvain Laplante – AECSL, 1986-1987*  
*Julie Leblanc – ODFA, AGEUQAM, 1991-199*  
*Myriam Leduc – ASSÉ, 2011-2016*  
*Guillaume Legault – ASSÉ, 2008-2012*  
*Stéphane Lessard – ANEEQ, 1987-1990*  
*Jean-René Levesque – MDE, BNBU, 1997-2000*  
*Bertrand Loiselle – ANEEQ, 1986-1988*  
*Mathieu Melançon – ASSÉ, 2006-2015*  
*Michel Milot – AGEUQAM, 1986-1989*  
*Arnaud Milot-Chouinard – AECSL, 2013-2016*

*Héloïse Moysan-Lapointe – ASSÉ, 2000-2005*  
*André Munro – MDE, ASSÉ, 1998-2004*  
*Geneviève Pagé – MDE, ASSÉ, 1998-2005*  
*Louise Paquette – Presse étudiante du Québec, 1987-1991*  
*André Querry – ANEEQ, 1980-1982*  
*Benoit Racette – AECSL, MDE, 1999-2000*  
*Benoit Renaud – AGEUQAM, MDE, 1991-1999*  
*Camille Robert – ASSÉ, 2010-2012*  
*Nathalie Roy – AGEUQAM, 1987-1988*  
*Alain Savard – ASSÉ, 2004-2012*  
*Arnaud Theurillat-Cloutier – ASSÉ, 2007-2012*  
*Jean-Pierre Valdebenito Roy – MDE, 1997*  
*Marie-Michèle Whitlock – ASSÉ, 2001-2006*



# LETTRES DE DÉMISSION

---

## DÉMISSION DE KATHY TEASDALE DU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

*(Déposée le 28 septembre 2017)*

Camarades,

par la présente, j'officialise ma démission du comité femmes de l'ASSÉ.

Non pas que je ne crois plus à la pertinence des luttes féministes au sein du mouvant étudiant, l'ASSÉ ne fait plus partie de la solution à mon sens.

Pour moi, cette organisation n'est qu'un moyen, et lorsque que celui-ci est défaillant, une réflexion s'impose à savoir quelles sont les pistes de solution à notre porter.

Cela dit, ce travail d'introspection n'a pas eu lieu collectivement au sein de l'équipe nationale actuelle. Un idéaliste malsain, voire un aveuglement volontaire est omniprésent tant dans les discussions que les action entreprises. Cette atmosphère étant malsaine pour moi, je préfère quitter le bateau et m'impliquer là où je me sens à l'aise de le faire et où il est pertinent de le faire en ce moment.

Je souhaite la meilleure des chances aux personnes restantes sur l'équipe nationale et je souhaite que les délégation en congrès prennent la décision qui leur semble la plus judicieuse. Si celle-ci est la dissolution de l'ASSÉ, sachez qu'il y aura beaucoup de travail bureaucratique à faire (ex. penser aux permanents et au font des arrêté.e.s) et il faut réfléchir dès maintenant à ce que l'on fera après. Lutterons-nous chacun.e de notre côté ou une coalitions/ regroupement d'associations sera nécessaire?

Que la luttes continue.

Solidairement, Kathy Teasdale

## **DÉMISSION DE FRIDOLINE BÉDARD DU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ**

*(Déposée le 16 décembre 2017)*

Camarades,

Je vous annonce ma démission au poste de secrétaire aux affaires internes à l'ASSÉ. Pour des raisons bien personnelles et hors de mon contrôle, je ne peux plus répondre à la demande que l'organisation exige en temps et en énergie. Je suis sincèrement désolé de ne pas réussir jusqu'au bout ce pour quoi j'ai été élue en Avril.

Solidairement,

Fridoline

# **DÉMISSION DE CÉDRIC CHAMPAGNE DU COMITÉ AD HOC DOISG DE L'ASSÉ**

*(Déposée le 19 janvier 2018)*

Bonjour camarades,

C'est avec grand regret que je vous annonce ma démission de mon poste au comité ad hoc DOISG.

Après m'être impliqué grandement dans l'organisation, autant au local qu'au national, je tire ma révérence. Je dois me concentrer sur mes études tout en regardant vers l'avenir.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez portée en me donnant ce mandat. Je suis aussi désolé de vous décevoir si tel est le cas, car je n'aurais pas accompli mon mandat en entier. Parfois, certains choix sont déchirants, mais par souci de rationalité j'ai dû prendre la décision de quitter l'ASSÉ.

Ceci n'est pas un désaveu à la cause. Je crois encore en l'organisation et je lui souhaite le meilleur avenir, peu importe qu'il soit.

Au plaisir de continuer de militer avec vous dans le futur.

La lutte doit continuer.

Solidairement,

Cédric Champagne

# LETTRES DE CANDIDATURE

---

## CANDIDATURE DE DORIAN DESJARDINS-LECLERC AU COMITÉ AD HOC DOISG DE L'ASSÉ

*(Déposée le 17 février 2018)*

Bonjour,

Je souhaite soumettre ma candidature au sein du comité DOISG.

J'ai déjà commencé mon mandat, notamment en faisant le suivi de certaines assos, mais je n'ai pas la redevabilité du congrès.

J'ai de nombreuses expériences d'implication dans le milieu militant étudiant, notamment via mon asso de cégep (AGECVM) et mon asso universitaire (MÉDIAS). Au cégep, j'ai été longtemps dans le comité Diversité Sexuelle, où j'ai participé à l'organisation de nombreuses activités, comme des conférences. J'ai une bonne connaissance des principaux codes de procédures d'assemblées délibérantes (Morin, Véronneau, L'Espérance) et j'ai participé à de nombreuses instances, tant au local qu'au national.

J'ai participé à l'organisation de 2 des derniers camps de formation de l'ASSÉ et j'y ai également fait des ateliers par rapport à des enjeux relatifs au comité auquel je soumet ma candidature.

Je considère être une personne extraverti.e qui n'a pas de difficulté à interagir avec les autres, travaillant.e et dynamique.

Pour toutes ces raisons, je crois être apte à m'impliquer au sein de l'équipe nationale, de manière proactive.

Bien à vous,

Dorian Desjardins-Leclerc

# **BILANS**

---

# PROPOSITIONS

---

## 1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

### 1.1. Ouverture

### 1.2. Animation

### 1.3. Ordre du jour

#### 1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

##### 1. Procédures d'ouverture

###### 1.1. Ouverture

###### 1.2. Animation

###### 1.3. Ordre du jour

###### 1.4. Adoption de procès-verbaux

##### 2. Bilan

##### 3. Finances

##### 4. Élections

##### 5. Femmes

##### 6. Avis de motion

###### 6.1. Dépôt des avis de motion

###### 6.2. Traitement des avis de motion

##### 7. Revendications

##### 8. Plan d'action

##### 9. Varia

##### 10. Fermeture

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 14 février 2018)*

### 1.4. Adoption de procès-verbaux

## 2. BILAN

#### 2.1. Que le conseil exécutif fasse une présentation de 15 minutes sur le travail de l'équipe

nationale, suivie d'une période de questions et réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 19 janvier 2018)*

**2.2. Que chaque association membre fasse une présentation de deux minutes sur la mobilisation locale en vue du 8 mars.**

Qu'un temps de préparation de 5 minutes précède ces présentations.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 19 janvier 2018)*

### **3. FINANCES**

**3.1. Que le secrétaire aux finances fasse une présentation de 15 minutes du bilan financier, suivie d'une période de questions et réponses de 15 minutes.**

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

**3.2. *Considérant qu'il n'y a qu'une personne sur l'exécutif***

*Considérant qu'il faut un minimum de deux personnes pour signer des chèques*

*Considérant que Alexandre Huot a été élu au congrès annuel*

**Qu'Alexandre Huot devienne signataire de chèques pour le restant du mandat 2017-2018 de l'ASSÉ.**

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

### **4. ÉLECTIONS**

### **5. FEMMES**

**5.1. Que l'on tienne des caucus non-mixtes hommes, femmes et DOISG d'une durée de 60 minutes sur la campagne actuelle contre les violences sexuelles.**

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

### **6. AVIS DE MOTION**

#### **6.1. Dépôt des avis de motion**

**6.1.1. *Considérant que depuis plus de deux ans, le Conseil de Coordination ne remplace le conseil central que de façon temporaire;***

*Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi*

*logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès:*

Que l'on adopte définitivement le conseil de coordination comme instance intermédiaire, telle qu'il est décrit au chapitre 6 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

## **6.2. Traitement des avis de motion**

**6.2.1.** *Considérant que depuis quelques années, particulièrement depuis le printemps 2015, l'ASSÉ est une organisation qui, malgré l'implication inestimable de plusieurs militantes et militants, ne semble plus en mesure de répondre aux préoccupations de ses membres;*

*Considérant que les quelques actions concrètes mises en œuvre dans les dernières années par l'ASSÉ, telles que les campagnes nationales, (qui n'ont malheureusement pas été déployées) n'ont pas porté fruit;*

*Considérant la trop grande solitude militante de plusieurs associations membres dites des régions;*

*Considérant qu'une instance étudiante nationale doit avant tout être le reflet, l'expression, de ses associations membres et des militantes et militants qui les animent;*

*Considérant les difficultés récurrentes de communication et de collaboration qui ont causés la dégradation de nos relations avec l'ASSÉ;*

*Considérant l'opacité, maintes fois soulignée, qui entoure la question des finances;*

*Considérant le souhait des membres de l'association étudiante du Cégep de Sherbrooke de voir les associations membres continuer d'appuyer les échanges et la mobilisation de portée nationale;*

*Considérant la volonté exprimée de nos membres de se concentrer sur les luttes à mener plutôt que sur les structures;*

*Considérant que l'Assemblée générale de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke a adopté à l'unanimité le 13 septembre dernier une proposition demandant la dissolution de l'ASSÉ.*

Il est proposé :

De procéder à la dissolution de l'ASSÉ

Pour ce faire, de mettre en place un processus rigoureux de dissolution, processus établi selon des modalités et des étapes jugées appropriées par les associations membres et conforme à la loi

Qu'au terme de ce processus, ou en parallèle, soit créé un espace de réflexion et d'échange transitoire afin de jeter les bases de ce qui pourrait, et de ce qui doit, suivre.

*Proposée par l'AÉCS  
(Déposée le 27 septembre 2017)*



**6.2.2.** *Considérant que l'avenir de l'ASSÉ repose principalement sur l'implication de ses associations étudiantes membres;*

*Considérant que cette implication est essentielle à la fois au niveau de la participation aux instances, de l'investissement de l'équipe nationale et de la mobilisation autour de la campagne annuelle;*

*Considérant que cette implication a été difficile dans les deux dernières années:*

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur l'implication des associations étudiantes locales à un niveau national.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

**6.2.3.** *Considérant les réalités très différentes des modules universitaires, des facultés universitaires et des cégeps;*

*Considérant que la dissolution de l'ASSÉ aurait des conséquences fort différentes pour les cégeps et les universités, notamment avec la configuration actuelle du mouvement étudiant;*

Que l'on tienne des caucus non-mixtes cégeps et universités d'une durée de 45 minutes à propos des réalités des cégeps et universités et de la place/du rôle de l'ASSÉ pour les assos. Que ces caucus soient suivis d'un retour en congrès de 5 minutes par caucus.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

**6.2.4.** *Considérant que les gouvernements néolibéraux ont historiquement profité du manque de cohésion et de la démobilisation du mouvement étudiant pour attaquer violemment l'éducation postsecondaire;*

*Considérant la nécessité que les associations étudiantes prônant un syndicalisme de combat s'unissent d'une façon ou d'une autre au niveau national:*

Que l'on tienne une plénière d'une heure sur l'avenir du syndicalisme étudiant de combat.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

## **7. REVENDICATIONS**

**7.1.** Que l'on tienne une plénière d'une heure sur le Projet de Loi 151.

*Proposée par le Conseil Exécutif  
(Déposée le 22 février 2018)*

## **8. PLAN D'ACTION**

**8.1.** Que l'assé organise la mobilisation en vue du G7.

Que se forme une coalition unie sur les principes suivants:

-Féminisme

-Anti-racisme

-Environnement

-Le bien commun avant leur profit

Que les centrales syndicales et les partis politiques ne soient pas admis.

Que l'agécov utilise les moyens nécessaires pour publiciser son plan d'action auprès des associations étudiantes du Québec.

*Proposée par l'AGECov*

*(Déposée le 28 novembre 2017)*

**8.2. Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la campagne annuelle à venir.**

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*(Déposée le 22 février 2018)*

## **9. VARIA**

## **10. FERMETURE**

# ANNEXES

## ANNEXE A : COMPARAISONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

	Budget 2016-2017	Différence	Bilan financier	NOTES ET EXPLICATIONS
<b>Revenus</b>				
	78000			
<b>Cotisations</b>	<b>234000</b>	<b>(139 165,00)</b>	<b>94 835,00 \$</b>	
<b>Instances</b>	<b>18000</b>	<b>(12 627,65)</b>	<b>5 372,35 \$</b>	
	10000	(7 591,65)	2 408,35 \$	
	8000	(5 037,00)	2 963,00 \$	
	0	1,00	1,00 \$	
	0	0,00	0,00 \$	
<b>Dons</b>	<b>0</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01 \$</b>	
<b>Fond des arrêté-e-s</b>	<b>15000</b>	<b>11 220,01</b>	<b>26 220,01 \$</b>	Beaucoup de dons + des intérêts
<b>Retrait du fond de grève</b>	<b>0</b>	<b>11,25</b>	<b>11,25 \$</b>	Essentiellement des intérêts
<b>Activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>208,51</b>	<b>208,51 \$</b>	Chèque du gouvernement
<b>Totaux</b>	<b>267000</b>	<b>(140 352,87)</b>	<b>126 647,13 \$</b>	
<b>Dépenses</b>				
<b>Fonds de grève</b>	<b>15000</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00 \$</b>	
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>11700</b>	<b>11 700,00</b>	<b>0,00 \$</b>	5% de nos cotisations
<b>Information</b>	<b>22500</b>	<b>16 059,19</b>	<b>6 440,81 \$</b>	
	12000	10 154,65	1 845,35 \$	
	5000	904,54	4 095,46 \$	
	1000	1 000,00	0,00 \$	
	4000	4 000,00	0,00 \$	
	0	0,00	0,00 \$	Voir Employé-e-s
	500	0,00	500,00 \$	
<b>Instances</b>	<b>28000</b>	<b>2 374,05</b>	<b>25 625,95 \$</b>	
	15000	5 568,67	9 431,33 \$	
	12000	(3 932,88)	15 932,88 \$	
	1000	738,26	261,74 \$	
	0	0,00	0,00 \$	

<b>Mobilisation</b>		<b>28000</b>	<b>17 014,02</b>	<b>10 985,98 \$</b>	
	<i>Tournées &amp; représentations</i>	18000	9 740,76	8 259,24 \$	
	<i>Actions</i>	10000	7 273,26	2 726,74 \$	
<b>Bureau</b>		<b>46700</b>	<b>11 983,08</b>	<b>34 716,92 \$</b>	
	<i>Loyer</i>	18700	(2 472,39)	21 172,39 \$	
	<i>Assurances</i>	3000	(175,00)	3 175,00 \$	
	<i>Fournitures</i>	3000	2 229,13	770,87 \$	
	<i>Informatique</i>	2000	1 716,76	283,24 \$	
	<i>Aliments bureau</i>	2000	1 462,28	537,72 \$	
	<i>Photocopieur</i>	18000	9 222,30	8 777,70 \$	
<b>Administration</b>		<b>7600</b>	<b>6 635,30</b>	<b>964,70 \$</b>	
	<i>Honoraire professionnel</i>	6500	6 500,00	0,00 \$	
	<i>Frais de caisse</i>	600	181,08	418,92 \$	
	<i>Divers</i>	500	(45,78)	545,78 \$	CSST
<b>Communication</b>		<b>14000</b>	<b>2 640,50</b>	<b>11 359,50 \$</b>	
	<i>Télécommunications</i>	9000	1 208,63	7 791,37 \$	Cellulaires + internet/ligne téléphonique du bureau
	<i>Conférence de presse</i>	500	480,39	19,61 \$	
	<i>CNW Telbec</i>	2000	(670,88)	2 670,88 \$	
	<i>Courrier</i>	500	500,00	0,00 \$	
	<i>Web</i>	2000	1 122,36	877,64 \$	
	<i>Publicité</i>	0	0,00	0,00 \$	
<b>Employé-e-s</b>		<b>55341</b>	<b>(5 809,25)</b>	<b>61 150,25 \$</b>	Éric échelle 3 25h et Pascal échelle 4 25h
<b>Conseils régionaux</b>		<b>7000</b>	<b>7 000,00</b>	<b>0,00 \$</b>	
	<i>CRAM</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>MASSE</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>FRAQ</i>	3000	3 000,00	0,00 \$	
	<i>CRABS</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>SAGLAC</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
	<i>CRAALLL</i>	1000	1 000,00	0,00 \$	
<b>Divers</b>		<b>20000</b>	<b>(3 028,94)</b>	<b>23 028,94 \$</b>	
	<i>Affaires légales</i>	5000	5 000,00	0,00 \$	
	<i>Dons</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>Chandails</i>	0	0,00	0,00 \$	
	<i>Fonds des arrêté-e-s</i>	15000	(8 028,94)	23 028,94 \$	
	<i>Projets spéciaux</i>	0	0,00	0,00 \$	
<b>Totaux</b>		<b>255841</b>	<b>81567,95</b>	<b>174273,05</b>	
<b>Surplus/(déficit)</b>		<b>11159</b>	<b>-58784,92</b>	<b>-47625,92</b>	